

Bulletin d'inscription

22ème Footing Gastronomique

Départ à 10h30 de l'Espace Vert des Cavaliers

À remplir **OBLIGATOIREMENT**

→ PORT DU T-SHIRT **OBLIGATOIRE**

PARTICIPANT/ PARENTS DE MINEURS

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

E-MAIL* :

Vos coordonnées pourront être utilisées pour la diffusion de d'information sur Anglet Côte Basque

POUR LE MINEURS UNIQUEMENT : décharge de responsabilité

A REMPLIR PAR LES PARENTS POUR LES ENFANTS MINEURS

Je soussigné(e) :

Père

Mère

AUTORISE MON enfant (Nom/Prénom) :

à participer au footing gastronomique sous ma responsabilité

M'engage à respecter les consignes et instructions de l'organisateur.

Tout accident lié au non-respect de ces consignes engage ma propre responsabilité et ne saurait engager celle de l'organisateur.

Atteste être détenteur d'une garantie Responsabilité Civile familiale et vie privée me garantissant pour la pratique du sport loisir.

Atteste avoir pris connaissance du règlement.

Fait à Anglet, le

"Lu et approuvé"

Signature,

Dans le cadre de nos missions, nous avons connaissance d'informations personnelles vous concernant. Seules les personnes habilitées d'Anglet Tourisme - service animation pourront accéder à vos données à des fins strictement internes.
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou les supprimer en contactant Le Délégué à la Protection des Données soit par mail à l'adresse suivante : rgpd@anglet.fr

RÈGLEMENT

1 - Le Footing Gastronomique organisé par le Service Animation d'Anglet Côte Basque, ouvert à toutes et tous, moyennant l'acceptation préalable et signée du présent règlement, et le versement d'un tout droit de **pré-inscription de 7€**. L'inscription le jour même de la manifestation nécessitera le versement d'un droit d'**inscription de 10€**.

2 - Ce n'est pas une compétition sportive mais, comme son nom l'indique, un footing, une promenade "bon enfant", familiale, faite au rythme de chacun. Ce n'est pas une course, il n'y a ni classement, ni chronométrage. Un certificat d'aptitude n'est donc pas demandé aux participants.

Les photos prises, par nos soins, le long du parcours pourront être utilisées pour la promotion de cet événement.

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE CE RÈGLEMENT, ET Y SOUSCRIRE SANS RÉSERVE.

- Je m'inscris en ayant pleinement conscience de la longueur du parcours (entre 10 km et 12 km).

- Je m'engage à respecter l'esprit du footing : fair-play, bonne humeur, détente et prudence

- Je m'engage à respecter l'itinéraire prévu et balisé, à suivre scrupuleusement les consignes de sécurité et les instructions données par les organisateurs.

- Je m'engage à porter le t-shirt "Footing Gastronomique 2026" (obligatoire) pour pouvoir déguster les produits sur les différents stands.

- Les boissons alcoolisées (vin, cidres...) sont destinées à la dégustation et non à des fins festives. Je les consomme avec modération.

- Les produits alimentaires sont également destinés à la dégustation. Il ne s'agit pas d'un repas.

- Tout accident lié au non-respect du présent règlement engage ma propre responsabilité et ne saurait en aucun cas engager celle des organisateurs.

- En cas d'annulation du footing gastronomique aucun remboursement ne sera effectué.